Document généré le 12 oct. 2024 03:19

**Rabaska**
**Revue d'ethnologie de l'Amérique française**

# TURGEON, LAURIER (sous la direction de). *L'Esprit du lieu : entre le patrimoine matériel et immatériel / Spirit of Place : between Tangible and Intangible Heritage*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, « Patrimoine en mouvement », 2009, LXII-436 p. ISBN 978-2-7637-8994-4

Diane Joly

Volume 8, 2010

URI : https://id.erudit.org/iderudit/045293ar
DOI : https://doi.org/10.7202/045293ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)
1916-7350 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Joly, D. (2010). Compte rendu de [TURGEON, LAURIER (sous la direction de). *L'Esprit du lieu : entre le patrimoine matériel et immatériel / Spirit of Place : between Tangible and Intangible Heritage*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, « Patrimoine en mouvement », 2009, LXII-436 p. ISBN 978-2-7637-8994-4]. *Rabaska*, *8*, 254–257. https://doi.org/10.7202/045293ar

Tous droits réservés © Société québécoise d'ethnologie, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Qu'on ne s'y trompe pas : si je l'ai tant discuté – et j'aurais encore tant à en dire –, c'est que je l'ai beaucoup aimé. Martine Roberge s'est fabriqué un filet conceptuel à lancer dans la mare aux légendes. Elle a ramené ce que son filet devait ramener, ainsi que l'exprimait un ichtyologiste à sir Arthur Eddington : « Bref, ce que mon filet ne peut pas attraper n'est pas poisson ». « N'essayez pas de détruire les légendes, avertissait Jean Cocteau (*Mes monstres sacrés*). L'histoire montre du vrai qui se déforme à la longue et devient faux. La légende montre du faux qui prend forme et devient vrai à la longue. » À chaque fois que j'entends les embrayeurs linguistiques : « Il paraît que… j'ai entendu dire que… quelqu'un m'a dit que… », je dresse l'oreille. Le discours social a quelque chose à murmurer à mon oreille. Il n'y a pas de fumée sans feu…

**Bertrand Bergeron**
Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

---

Turgeon, Laurier (sous la direction de). *L'Esprit du lieu : entre le patrimoine matériel et immatériel / Spirit of Place : between Tangible and Intangible Heritage*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, « Patrimoine en mouvement », 2009, lxii-436 p. ISBN 978-2-7637-8994-4.

*L'Esprit du lieu : entre le patrimoine matériel et immatériel* fait suite au Symposium scientifique de la 16e assemblée générale d'Icomos qui s'est tenue à Québec en octobre 2008. Il regroupe une quarantaine d'articles provenant de spécialistes œuvrant sur les cinq continents. Il s'agit d'un ouvrage bilingue présentant une majorité de textes en anglais.

Dans le recueil, trois articles permettent d'appréhender la caractérisation et les enjeux autour de l'esprit du lieu. L'introduction rédigée par Laurier Turgeon propose un cadre théorique et historique associant le concept à la problématique du patrimoine ; Pierre Lucier pose les limites du concept en exigeant que sa présence se démontre dans la matérialité du lieu. Enfin, Christina Cameron présente un historique des discussions de la notion au sein du comité du patrimoine mondial d'Icomos.

Laurier Turgeon écrit que l'esprit de lieu « repose sur la croyance – vraie ou fausse – que les monuments, les sites et les paysages patrimoniaux transcendent l'ordre de la réalité ordinaire pour atteindre un au-delà, un ordre supérieur, voire sacré. En raison de leur ancienneté, de leur singularité et de leur fort investissement symbolique, ces sites sont considérés comme étant habités par une force tutélaire ou surnaturelle qui les anime et les protège

(p. L) ». De nature animiste à l'origine, le concept fait référence à une entité habitant un endroit et avec laquelle des personnes communiquent. À la Renaissance, le génie s'incarne dans les personnes douées d'un talent exceptionnel. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, il sert à désigner l'assemblage d'éléments hétéroclites en un tout aménagé harmonieusement. Peu à peu, l'esprit remplace le génie. Au début du XXe, la patrimonialisation de la culture souligne la modernité. Pour ce qui est du XXIe siècle, l'esprit se transforme au gré des besoins émergents. Ainsi, les lieux se construisent et sont imprimés par les gens qui les habitent. L'esprit s'exprime dans cet « espace existentiel ». Le sens d'un endroit se construit par son aménagement, par les pratiques et autres festivités qui y sont tenues, par les chants, les légendes, les poèmes qu'il génère. Laurier Turgeon souligne que l'expression « esprit du lieu » expose les deux éléments essentiels de la relation, soit l'esprit qui renvoie à la pensée et à l'immatériel, et le lieu qui s'attache à la matérialité d'un site. Ainsi proposé, l'esprit construit la scène et celle-ci la module.

Adoptant une approche critique, Pierre Lucier rappelle que le concept d'esprit du lieu est essentiellement animiste, voire magique. Il date de l'époque des mondes enchantés. Le désenchantement de la modernité a fait disparaître le génie ou l'esprit. Cependant, l'existence d'une dynamique reliant la matérialité d'un lieu naturel ou construit à quelque chose d'immatériel est indéniable. Il s'agit de trouver une approche qui supprime la magie dans les discours. Selon le philosophe, si l'esprit construit un site, ce lieu doit être capable de projeter sa signification, d'imposer le sens. Le sens d'un emplacement se révèle dans les traces matérielles – les signes qu'il porte. L'esprit du lieu ne peut se réduire à des discours spéculatifs, des panneaux d'information *in situ* ni même la conservation d'un site. Il se dévoile dans l'interprétation de signes concrets et intrinsèques. L'appréhension de l'esprit du lieu requiert un travail de décodage et l'acquisition d'une connaissance dépassant l'esthétique romantique ou la communication symbiotique avec le lieu. En somme, conclut Pierre Lucier, l'esprit se transmet par des signes signifiants. Pour ce faire, des personnes ou des communautés doivent le repérer, le comprendre, l'interpréter, le conserver et le transmettre.

En précisant les liens entre l'esprit du lieu et la Convention du patrimoine mondial, Christina Cameron recentre les débats par rapport aux enjeux d'Icomos. L'auteur rappelle que cette idée est intégrée dans la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* de l'Unesco depuis 1972. À leur première séance en 1977, les membres du Comité du patrimoine mondial débattent sur la relation entre le caractère matériel d'un site historique et les valeurs immatérielles qui y sont associées. Le comité commande une étude sur le sujet. Dans son rapport, l'analyste

insiste pour que l'accent soit mis sur les aspects concrets d'un lieu et que son importance historique dépende de caractéristiques matérielles et évidentes. Par ailleurs, il ajoute qu'une inscription sur la liste du patrimoine mondial, sur la base d'une idée (*idea*) transcendant un site, est conforme aux principes de la Convention. Cependant, il précise que de tels sites doivent être des symboles uniques représentant un grand nombre de monuments du même genre – le camp de concentration d'Auschwitz étant exemplaire. Le libellé original du critère « idée » stipule que « la valeur la plus importante du monument doit être associée à des idées, croyances, événements ou personnes d'une importance historique ou significative exceptionnelle » [traduction, p. 17]. Toutefois, craignant une atteinte au prestige de la liste par un trop grand nombre de monuments pouvant faire appel à ce critère, de même que des difficultés d'ordre politique pouvant en découler, le comité modifie le texte original afin de resserrer les enjeux sur la valeur matérielle du monument en stipulant que le recours au critère « idée » doit se faire dans des circonstances exceptionnelles ou en conjonction avec d'autres critères d'évaluation.

Malgré les réserves initiales, les valeurs immatérielles se sont imposées. Le changement de paradigme est en partie conséquent avec l'élargissement de la définition du patrimoine. L'ajout de paysages a mis l'accent sur l'esprit du lieu. Par exemple l'île Robben – prison politique en Afrique du Sud symbolise le besoin et le désir de liberté inhérents à l'être humain ; les forêts d'Osun-Osogbo au Nigeria abritent des rituels sacrés. Le texte de la Convention peut être consulté à : whc.unesco.org/fr/conventiontexte.

La *Déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu* fut adoptée lors du Symposium en 2008. La description de l'esprit du lieu montre que les craintes émises par le comité fondateur de la Convention du patrimoine mondial étaient fondées. En effet, l'article 1 de la *Déclaration* précise que « l'esprit du lieu est constitué d'éléments matériels (sites, paysages, bâtiments, objets) et immatériels (mémoires, récits oraux, documents écrits, rituels, festivals, métiers, savoir-faire, valeurs, odeurs), qui servent tous de manière significative à marquer un lieu et à lui donner un esprit […] » (p. 435). À l'article 3, les signataires affirment que l'esprit du lieu « est un processus construit et reconstruit pour répondre aux besoins de continuité et de changement des communautés […], il peut varier avec le temps et d'une culture à une autre en fonction de leurs pratiques mémorielles, et qu'un même lieu peut posséder plusieurs esprits et être partagé par différents groupes » (*ibid.*). En l'absence de critère exigeant que l'esprit soit signifié dans le lieu, l'immatériel est soumis aux valeurs propres, voire intéressées, d'historiens, de politiciens, d'économistes, de chefs religieux et autres intervenants du patrimoine (*cf.* www.international.icomos.org/quebec2008).

À ces textes structurants s'ajoutent plus de trente articles répartis selon cinq enjeux actuels du patrimoine mondial : le sens de l'esprit du lieu, la mémoire comme esprit, l'implication des communautés locales, le développement du tourisme durable et l'apport des technologies numériques et de l'Internet. Parmi les sujets abordés figurent : un vêtement servant au culte de possession, la montagne, partie prenante du *Shinto*, une religion traditionnelle du Japon, le *Wafq* islamique, une institution millénaire de même que de nombreux sites imprégnés de valeurs immatérielles. La sélection rigoureuse et les textes de grande qualité introduisent le lecteur à la polysémie de l'esprit du lieu et ses paradoxes. Il s'agit d'un ouvrage appréciable et d'une référence utile à la réflexion pour le patrimoine local.

**Diane Joly**
Université Laval, Québec

---

Valdman, Albert (dir.), Kevin J. Rottet (dir. associé), Barry-Jean Ancelet, Richard Guidry, Thomas A. Klingler, Amanda LaFleur, Tamara Lindner, Michael D. Picone et Dominique Ryon (dir. adjoints). *Dictionary of Louisiana French As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*. Jackson, University Press of Mississippi, 2010, xl-892 p. ISBN 978-1-60473-403-4.

Le dictionnaire du français louisianais (*Dictionary of Louisiana French)* est un ouvrage majeur et désormais incontournable pour quiconque s'intéresse aux variétés de langues parlées en Louisiane et à l'histoire de la langue française en Amérique du Nord. Sous la direction d'Albert Valdman et de son directeur associé Kevin J. Rottet, une équipe d'experts en langue et pédagogie a rédigé un volume de plus de 900 pages comprenant environ 15 000 entrées avec leurs innombrables variantes phonétiques et sémantiques. Elles feront le bonheur des linguistes et des ethnologues ainsi que du lecteur général qui passera des heures à se régaler de cette généreuse part d'expressions originales et colorées. Conçu dans les années 1980, le projet a fait appel à plusieurs individus et institutions pour élaborer son approche et sa portée, entre autres l'Institut créole de l'Université d'Indiana, le Centre de folklore acadien et créole à l'Université de Louisiane à Lafayette et le Codofil (Conseil pour le développement du français en Louisiane).

Comme son titre l'indique, ce tome est un véritable dictionnaire et non un lexique différentiel : tous les mots en usage depuis 1930 y sont inclus, non seulement ceux exclus des dictionnaires de français général. Avant tout,